COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Lundi 30 Mars 2009 à 18h30

Tous les conseillers étaient présents

Secrétaire de séance : Marie Annick DE RYCKE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

❖ Compte Administratif et Compte de Gestion – Budget Principal

Monsieur Michel GUYOT, premier adjoint, présente le ***compte administratif 2008*** du budget principal qui peut-être résumé ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		142 677.37 €	8 825.57 €	
Opérations de l'exercice	114 871.37 €	143 309.83 €	183 087.85 €	117 778.33 €
TOTAUX	**114 871.37 €**	**285 987.20 €**	**191 913.42 €**	**117 778.33 €**
Résultats de clôture		**171 158.83 €**	**74 135.09 €**	
Reste à réaliser				
Résultat de l'exercice		*96 980.74 €*		

Le Conseil Municipal ADOPTE le budget à 10 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.
Le ***compte de gestion 2008***, dressé par le Percepteur, Monsieur RAGAGE, correspond au compte administratif et est approuvé à l'unanimité.

❖ Compte Administratif et Compte de Gestion – Budget Assainissement

Monsieur Michel GUYOT, premier adjoint, présente le ***compte administratif 2008*** du budget assainissement qui peut-être résumé ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		12 439.25 €	2 717.95 €	
Opérations de l'exercice	27 057.42 €	17 616.32 €	20 057.50 €	18 572.41 €
TOTAUX	**27 057.42 €**	**30 055.57 €**	**22 775.45 €**	**18 572.41 €**
Résultats de clôture		**2 998.15 €**	**4 203.04 €**	
Reste à réaliser				
Résultat de l'exercice		*1 204.89 €*		

Le Conseil Municipal ADOPTE le budget à l'unanimité.
Le ***compte de gestion 2008***, dressé par le Percepteur, Monsieur RAGAGE, correspond au compte administratif et est approuvé à l'unanimité

❖ Budget Primitif 2009 – Budget Principal

Le Maire présente le ***Budget Primitif 2009*** dont les propositions sont les suivantes:
- reprise de l'excédent : 96 980 €
- dépenses de fonctionnement : 127 798 €
- recettes de fonctionnement : 121 152 €
- déficit reporté : 74 136 €
- dépenses d'investissement : 263 788 €
- recettes de fonctionnement : 337 924 €
- RESULTAT DE L'EXERCICE : 90 334 €

Le Conseil Municipal ADOPTE le budget à 10 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE

❖ Vote des taxes locales d'imposition

.
Après délibération, à 6 VOIX POUR et 5 VOIX CONTRE, le Conseil Municipal
DECIDE d'augmenter les taux de 2% pour 2009 .(La derniere augmentation datant de 2004)
DIT QUE les nouveaux taux d'imposition seront les suivants :

- taxe d'habitation : 8.77 %
- taxe foncière bâti : 15.49 %
- taxe foncière non bâti : 52.40 %
- taxe professionnelle : 6.18 %

❖ Budget Primitif 2009 – Budget Assainissement

Le Maire présente le ***Budget Primitif 2009*** dont les propositions sont les suivantes:

- dépenses de fonctionnement : 37 881 €
- recettes de fonctionnement : 37 881 €
- déficit reporté : 4 204 €
- dépenses d'investissement : 20 144 €
- recettes de fonctionnement : 24 348 €
- RESULTAT DE L'EXERCICE : 0 €

Le Conseil Municipal ADOPTE le budget à l'unanimité.

❖ Changement de sable station d'épuration

Le Maire expose qu'il va être nécessaire de changer le sable des bassins qui est saturé par 10 années de fonctionnement.
Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal
DECIDE de changer le sable pour un montant maximum de 7 660.38 € TTC
AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

❖ Abonnement au CLAS

Le Maire propose de renouveler l'abonnement au CLAS de 20 € par enfant pour l'année 2009. Cet abonnement permet aux enfants fréquentant les activités du CLAS de bénéficier de tarifs préférentiels
Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal
DECIDE de renouveler l'abonnement au CLAS de 20 € par enfant pour 2009
AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

❖ Modifications des statuts du SIAEP

Le Maire présente la demande de modifications des statuts du SIAEP Girolles / Tharot.
A près délibération, le conseil municipal à 9 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS
APPROUVE les nouveaux statuts du SIAEP
AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

❖ Comité de pilotage pour l'expertise pré opérationnelle de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant Cure Cousin

Le Maire propose d'adhérer au comité de pilotage pour l'expertise pré opérationnelle de gestion de l'eau l'échelle du bassin versant Cure Cousin.
Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité
DECIDE d'adhérer à ce comité de pilotage

❖ Questions diverses

Le conseil municipal étudie la façon de sécuriser les abords du canal devant la salle des fêtes avec les pierres de l'ancienne cour d'école

Séance levée à 22 heures 20